

**ARRÊTÉ DU MAIRE**  
**DE CHERBOURG-EN-COTENTIN**

**ARRÊTÉ N° AR\_2023\_4481\_CC**

**ARRÊTÉ PERMANENT**

**MODIFICATIONS SUR PISTES CYCLABLES**

**SUR LA COMMUNE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN**

Le Maire de la ville de Cherbourg-en-Cotentin,  
VU le Code Général des Collectivités territoriales,  
et notamment les articles L 2212-1 et suivants et  
les articles L 2213-1 et suivants,  
VU le Code de la route, notamment les articles  
R417-10 et L325-1 et suivants,  
VU l'instruction interministérielle sur la  
signalisation routière (livre 1 - 8<sup>ème</sup> partie -  
signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté  
interministériel du 6 novembre 1992,  
VU le règlement de voirie de l'ex Communauté  
urbaine de Cherbourg du 29 mars 1989 et  
notamment les articles 25, 26 et 27,  
Vu l'arrêté n° AR\_2022\_3724\_CC du  
12 octobre 2022 portant sur les délégations de  
fonction et de signature attribuées aux adjoints au  
Maire, aux maires délégués et aux conseillers  
municipaux délégués, complété par l'arrêté  
n° AR\_2023\_0211\_CC du 17 janvier 2023,  
Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des  
usagers sur les pistes cyclables,

6. Libertés publiques et pouvoirs de police  
6.1 Police Municipale

**ARRÊTÉ**

**ARTICLE 1 – PISTES CYCLABLES DE CHERBOURG-EN-COTENTIN**

Les pistes cyclables de la commune de Cherbourg-en-Cotentin seront aménagées comme précisé sur la liste jointe.

**ARTICLE 2** – Les dispositions du présent arrêté sont applicables à la mise en place de la signalisation par les services de la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

**ARTICLE 3** – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le maire ou contentieux devant le Tribunal Administratif (3, rue Arthur LE DUC - 14000 CAEN), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 4** – Le Directeur Général des Services, la Directrice Générale du Pôle patrimoine et cadre de vie, le Commissariat Central de police et le service de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le 26 octobre 2023,

Pour le Maire et par délégation  
Le Maire adjoint

Gilbert LEPOITTEVIN

réf	Commune	rue 1	rue 2	situation actuelle	nom panneaux	situation future	nom panneaux	commentaire
01	Choc	avenue de Paris		stop	AB4	stop	AB4	
02	Choc	avenue de Paris	avenue Lecarpentier	stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
03	Choc	avenue Lecarpentier		stop	AB4	stop	AB4	déplacement bande stop
04	Choc	rue du Maupas		stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
05	Choc	avenue Lecomier	rue du Neufbourg	stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
06-07	Choc	avenue Lecomier	(But)	stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
08	Choc	avenue Lecomier	(Ford)	stop	AB4	feux carrefour existants		
09	Tour	avenue Lecomier	(point p)	stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	cédez le passage si panne des feux
10	Tour	bd Est	rd point Saumrais	stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
11	Tour	bd Est	rd point de Pesnesme	stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
12	Tour	chasse à Eaux	bd du Cotentin	stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
13	Choc	avenue Poincaré	Salle Nordez	stop	AB4	stop	AB4	
14	Choc	rue Lecouvey		stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
16	Tour	Plage Collignon		stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
18	Tour	chemin de la Mare		stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
19	Tour	Port des Flamands	Port des Flamands	stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
20	Tour	Port des Flamands		stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
21	Tour	Ports des Flamands	BD Maritime	stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
22	Tour	rue Briand	Cité du Clair Logis	stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
23	Tour	rue Briand		stop	AB4	cédez le passage+priorité à droite	AB3A + M9c	
24	Tour	rue Briand	BD Maritime	stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
26	Tour	avenue de Northeim	rue Gambetta	cédez le passage	AB3A + M9c	cédez le passage	AB3A + M9c	dépose B22a et B40
27	Tour	avenue de Northeim	rue des Tamaris	stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
28	Tour	avenue de Northeim	rue du Caplain	stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
29-30	Tour	avenue Lemaresquier	(collège Didier)	stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
31	Choc	rue des Vindits	chemin de la Crespinrière	stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
32	Choc	chemin de la Crespinrière	résidence des Vindits	stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
34	Choc	200 rue des Vindits		cédez le passage	AB3A + M9c	cédez le passage	AB3A + M9c	
35	Choc	159 rue des Vindits		pas de signalisation		cédez le passage	AB3A + M9c	
36	Choc	rue des Vindits	1 rue Clotilde Vautrier	pas de signalisation		cédez le passage	AB3A + M9c	
39	Choc	avenue Pévret	rue des Couplets	cédez le passage	AB3A + M9c	cédez le passage	AB3A + M9c	
41	Equ	rue Surcouf		stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
42	Equ	rue Surcouf		stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
45	Equ	rue de la Digue	(centre aquatique parking)	stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
46	Equ	rue de la Digue	centre aquatique	stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
49	Choc	rue Barbusse	chemin du Loup Perdu	stop	AB4	stop	AB4	suppression de 2 panneaux sur parking
51	Choc	rue Barbusse	chemin de la Postellerie de Haut	stop	AB4	stop	AB4	
52	Choc	rue Barbusse	rue Jules Ferry	cédez le passage	AB3A + M9c	stop	AB4	pose d'un C114
53	Tour	BD de la Marche		stop	AB4	feux carrefour existants		cédez le passage si panne des feux
54	Tour	BD de la Marche	rue du Caplain (Haut)	stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
55	Tour	BD de la Marche	rue du Caplain (bas)	stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
56	Tour	BD de la Marche	rue Pierre Guéroult	stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
57	Tour	BD de la Marche	rue du Clos St-Jean	stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
58	Tour	rue de la Moignerie		stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
59	Tour	rue du Grand Pré		stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
60-2	Tour	rue du Grand Pré		rien	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
61	Tour	rue du Grand Pré		stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
62-1	Tour	allée de la Périgouelle		stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
62-2	Tour	allée de la Périgouelle		stop	AB4	rien		prolongement de la bande axiale continue
63	Tour	avenue de Northeim	rue Godard	stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
64	Tour	7 rue des Courturères		stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
65	Tour	chemin de Bagatelle		stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	
66	Tour	rue Carrot		stop	AB4	rien		suppression des panneaux
67	Equ	BD de la Saline	rue des 3 Hangards	pas de panneaux	AB4	cédez le passage	AB3A + M9c	priorité vélos
68	Equ	BD de la Saline	rue des 3 hangards	stop	AB4	maintien de la situation		cédez le passage si panne des feux
70	Equ	BD de la Saline	rue Vauban	stop	AB4	feux carrefour existants	AB3A + M9c	



71	Equ	BD de la Saline		Stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9C	
72	Equ	BD de la Saline	rond point de Capel	Stop	AB4	sortie supprimée		mettre un panneau B40
74	Equ	BD de la mer	rond point de Querqueville	Stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9C	
75	Quer	Rond point de Querqueville		Stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9C	
76	Quer	rue du Port		Stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9C	
77-78	Quer	BD de la Hague	rue de la Plage	Stop	AB4	feux carrefour existants		cédez le passage si panne des feux
79	Quer	rue de la Plage	plage QOV	Stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9C	
83-82-90	Tour	Bd de la Manche	rue Lemaresquier	Stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9C	
97	Tour	BD de la Manche	rue de l'Hôtel Giffard	Stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9C	
100	Tour	route ddes Couplets	Bequet	stop	AB4	cédez le passage	AB3A + M9C	